

**Conseil d'administration  
Séance du 16 octobre 2023**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 66/2023	QUESTIONS FORMATION Accréditation de formation hors vague
------------------------------------	--

Vu les articles L712-1 à L712-6 et L719-7 du code de l'éducation  
Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire en date du 22 septembre 2023  
Vu l'avis du Conseil Académique en date du 12 octobre 2023

Le Conseil d'Administration approuve la demande de fermeture dans le département GACO à l'IUT de Saint-Etienne, du parcours Management responsable de projet et Entrepreneuriat.

Document annexé

A Saint Etienne le 17 octobre 2023  
Le Président du Conseil d'Administration,  
Président de l'Université,



Florent PIGEON

POUR : 26

CONTRE : 0

ABST : 0



Direction générale  
de l'enseignement supérieur  
et de l'insertion professionnelle

**RENTREES UNIVERSITAIRES 2024 ET SUIVANTES**

**DECLARATION D'OUVERTURE OU DE FERMETURE HORS VAGUE D'UN PARCOURS  
DANS UNE SPECIALITE DE LP BUT EXISTANTE**

(à renvoyer pour le 30 septembre de l'année précédant celle visée par la déclaration aux référents  
accréditation du département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP)

Établissement : UNIVERSITE JEAN MONNET-SAINTE-ETIENNE

Ouverture d'un parcours

IUT de rattachement : IUT DE SAINT-ETIENNE

Fermeture d'un parcours

Code UAI de l'IUT : 0421095M

Adresse : 28 AVENUE LEON JOUHAUX CS 92320 42023 SAINT-ETIENNE CEDEX 2

Spécialité de LP BUT concernée par la demande (*intitulé de la formation*) :

Code formation sur Parcoursup de la LP BUT : RNCP35386

(uniquement pour les spécialités comportant des parcoustype 1 ou 2)<sup>1</sup> :

Année d'ouverture de la LP BUT : 2021

Parcours existant(s) : en GACO

Management responsable de projet et Entrepreneuriat

Management des fonctions supports

Demande de fermeture du parcours (*intitulé du parcours et code de la formation sur parcoursup*) :

Management responsable de projet et Entrepreneuriat

Adresse du site d'implantation du parcours (*si différent du site de la spécialité*) :

Nombre de groupes : 1 groupe

Formation initiale ou en alternance : Formation Initiale en BUT 2 puis alternance en BUT 3

**CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES**

1 – IUT DE SAINT-ETIENNE...

- CONSEIL DE L'IUT (**avis et date**) : 26/09/2023

2 – UNIVERSITE JEAN MONNET – SAINT-ETIENNE

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE ou  
INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) : avis Favorable le 22/09/2023

- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ (**avis et date**) : 16/10/2023

- PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ (**date et signature**)

<sup>1</sup> Les parcours « type 3 » feront l'objet d'une création d'une nouvelle formation sur Parcoursup